

## BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Tarifs applicables au 15 Janvier 2025

### TRANSACTION VENTE

Tranche de prix de vente	Honoraires forfaitaires TTC
Pour un prix de vente inférieur ou égal à 49 999 €	5 000 €
Pour un prix de vente compris entre 50 000 € et 74 999 €	6 500 €
Pour un prix de vente compris entre 75 000 € et 99 999 €	7 000 €
Pour un prix de vente compris entre 100 000 € et 124 999 €	8 000 €
Pour un prix de vente compris entre 125 000 € et 149 999 €	9 000 €
Pour un prix de vente compris entre 150 000 € et 199 999 €	10 000 €
Pour un prix de vente compris entre 200 000 € et 249 999 €	11 000 €
Pour un prix de vente compris entre 250 000 € et 299 999 €	12 500 €
Pour un prix de vente compris entre 300 000 € et 349 999 €	14 000 €
Pour un prix de vente compris entre 350 000 € et 399 999 €	15 000 €
Pour un prix de vente compris entre 400 000 € et 499 999 €	20 000 €
Pour un prix de vente compris entre 500 000 € et 599 999 €	25 000 €
Pour un prix de vente supérieur ou égal à 600 000 €	5 % du prix de vente

Pour un lot annexe type garage / cave / etc

Forfait de 2 000 € TTC

**Principe du non-cumul** : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

**Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'Acquéreur.**

### LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

#### Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Forfait de 50 euros HT soit 60 euros TTC

#### Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

Un demi-loyer (charges comprises) hors taxes - Prestation incluant l'état des lieux

Honoraires à la charge du locataire :

Un demi-loyer (charges comprises) hors taxes dans la limite de 11 €/m<sup>2</sup> - Prestation incluant l'état des lieux

Honoraires de renouvellement de bail : 180 € TTC

### GESTION LOCATIVE

Prestation	Tarif HT	Tarif TTC
Honoraires de gestion	7 % des encaissements (loyers et charges)	8,4 % des encaissements (loyers et charges)
Assurance loyers impayés	3 % des encaissements (loyers et charges)	3 % des encaissements (loyers et charges)